ELECTIONS LEGISLATIVES
DES 23 ET 30 NOVEMBRE 1958
Circonscription de MONTÉLIMAR

Citoyennes, Citoyens,

Le Scrutin d'arrondissement

que depuis longtemps nous réclamions nous est rendu

Enfin, vous allez pouvoir voter pour l'homme de votre choix, pour celui que vous connaissez, pour celui auquel vous pourrez éventuellement aller demander des comptes.

Et je suis persuadé, qu'un tel mode de scrutin — qui a l'avantage de rapprocher l'électeur de l'élu, qui oblige celui-ci à se placer en face de ses responsabilités — sera pour beaucoup dans la construction stable d'un gouvernement, tel que la France entière le demande.

C'est sous le bénéfice de ce scrutin d'arrondissement que je me présente à vos suffrages.

Enfant du pays, je pense pouvoir, sans vaine démagogie, défendre les intérêts de l'arrondissement.

Connaissant les problèmes administratifs, je crois être en mesure de servir utilement une région où je suis né, qui m'a vu grandir, et que je suis prêt à aider de toute ma modeste expérience.

Je suis au courant des problèmes d'adduction d'eau qui se posent encore pour de nombreuses communes.

Je touche de près les questions de logement, autant d'ailleurs que d'habitat rural qui angoissent les villes et les campagnes.

Et je crois avoir été un des premiers à préconiser une réforme fiscale indispensable.

On sait, en outre, combien je suis opposé à la création d'un seul tribunal départemental, qui entraînerait la disparition des tribunaux de Montélimar-Nyons.

Mais je voudrais surtout — conscient de ma bonne foi — dire à tous les électrices et électeurs

que je ne fais pas de promesse.

Si votre vote me porte à la Chambre des Députés, mon seul désir, mon seul effort, sera de bien et fidèlement vous y représenter.

Je ne sais pas à l'avance quelle action efficace, je pourrais mener.

Et vous dire le contraire serait vous mentir.

Mais je voudrais travailler pour une paix définitive entre les peuples.

Je souhaiterais ardemment que les jeunes Français ne se fassent plus tuer, **en quelque endroit du monde que ce soit** ; que leurs mamans ne tremblent plus pour eux.

J'aimerais que tous en France, sans distinction de partis, d'idées ou de religions, nous puissions œuvrer pour un avenir meilleur.

Ce sont là, citoyennes, citoyens, des idées que l'on qualifiera de générales ou d'utopistes.

Ce sont pourtant les miennes. Je n'ai jamais été parlementaire, et mes sentiments peuvent paraître illusoires. L'avenir me le dira.

Sachez cependant, que je vous demande vos suffrages tout simplement, et en toute amitié. Je crois avoir prouvé ce que je pouvais faire à des échelons plus modestes.

Il vous appartient de me faire confiance.

On veut aujourd'hui refaire la France ! Je répond encore oui !

Comme j'avais déjà répondu oui, lorsque pendant l'occupation j'ai **volontairement et libre de toute contrainte** quitté mon travail, pour rejoindre le maquis, abandonnant ma famille ; je crois avoir prouvé que mon patriotisme ne pouvait être mis en doute par personne.

Vous avez maintenant à choisir entre des promesses trop faciles et la plupart du temps jamais tenues, entre la politique du petit camarade à qui tout est dû, ou entre la candidature d'un homme qui s'efforcera toujours d'être honnête et sincère, et qui vous promet peu, craignant de ne pas pouvoir tenir.

Citoyennes et Citoyens, mon suppléant **est** Henri DEBIEZ, Maire de Nyons. Il m'a accordé son soutien en tout désintéressement. Honnête et probe, il n'espère, ni que je meure, ni que je devienne ministre — seuls cas constitutionnels où il pourrait me remplacer en tant que député — dans le cas de mon élection.

C'est vous dire que tous deux venons à vous en toute loyauté.

Vive l'arrondissement de Montélimar, Nyons !

Vive la République !

Vive la France !

Candidats du Parti Radical Socialiste

Louis CHANCEL

AVOCAT AU BARREAU
MAIRE DE MONTELIMAR
CONSEILLER GENERAL DE BOURDEAUX

REMPLAÇANT EVENTUEL

Henri DEBIEZ

Représentant Mandataire
MAIRE DE NYONS

Imp. G. AYZAC, La Tribune de Montélimar, MONTELIMAR - Nov. 1958.